A La Rochelle, le mercredi 17/09/2025

Monsieur le Président de la Formation spécialisée, nous avons toujours la liberté de rédiger cette déclaration liminaire sans auto-censure ni crainte de représailles de la part de notre employeur. Nous pouvons encore aborder les sujets politiques, économiques ou sociaux qui influencent les agents des Finances Publiques que nous avons l'honneur de représenter dans cette instance même si le contexte national comme international continue de se dégrader .

Depuis plusieurs mois, notre organisation syndicale boycotte les réunions paritaires de ce département.
À plusieurs reprises, au travers de nos déclarations liminaires, nous expliquons que les conditions de travail pour une partie des agents de la DDFiP 17 ont atteint un niveau de dégradation qui n'est plus tolérable.
Plusieurs services dans le département ont atteint ce 01/09/2025 des sous-effectifs dépassant 20 % en comptant les arrêts maladies. Les agents doivent travailler en mode dégradé sur plusieurs semaines voire sur plusieurs mois. Cela n'est pas sans conséquence sur le moral et leur santé mentale.
Ces sous-effectifs ne tombent pas du ciel mais découlent bien d'une volonté politique et budgétaire qui consiste à réduire toujours plus les dépenses publiques.
Ces sous-effectifs entraînent fatalement des dysfonctionnements sur le moyen terme et génèrent la colère des redevables ou des collectivités locales et territoriales.
La DGFiP doit en revanche se monter toujours plus exemplaire en termes de dépenses de fonctionnement et aujourd'hui les agents en payent le prix fort tous grades confondus.

Exceptionnellement, nous reprenons une partie des propos de la déclaration liminaire de boycott que nous avons tenus le jeudi 03/07/2025 dans cette instance.
Je cite :
Il (Notre boycott) est également motivé par le fonctionnement de la DGFiP, de ses instances paritaires, qui ne sont que de simples chambres d'enregistrement, et de son management, qui a un impact direct sur les conditions de travail.
C'est pourquoi cette déclaration liminaire sert également d'avis sur le plan de prévention. Notre organisation syndicale a émis au cours des dernières années plusieurs avis négatifs sur les plans de prévention précédemment présentés au CHS-CT et, plus récemment, en Formation Spécialisée.
La politique de la DGFiP, comme celle de l'ensemble de la fonction publique, est principalement axée sur la réduction des coûts.
Cela implique la suppression de postes, la déréglementation des règles de gestion et le manque d'investissement dans l'immobilier, tout cela au détriment des agents.
Dans ce contexte, il est impossible de présenter un plan de prévention viable qui soit applicable à la DGFiP 17.
En tant qu'acteurs de prévention, nous nous interrogeons sur notre véritable utilité au sein des instances paritaires.
Le DUERP, qui devrait être un constat exhaustif des risques encourus, est devenu un simple outil de

recensement incomplet des conditions de travail dégradées.
Il ne faut pas s'étonner que le plan de prévention se résume à une litanie de souhaits irréalistes.
Nous ne menons pas de véritable politique de prévention, au mieux, les acteurs de prévention sont devenus de simples lanceurs d'alerte.
C'est pourquoi nous nous efforçons de vous remettre des motions ou des déclarations liminaires lors de ces instances.
Cela permet de dater et d'acter juridiquement les dégâts que nous constatons, ou dans le meilleur des cas, de vous faire part de nos craintes.

Les paroles s'envolent, mais les écrits restent.

Après avoir décrit dans cette liminaire les conséquences de la dérégulation au niveau départemental du mouvement des inspecteurs et de la problématique des taxes d'urbanisme en vous avertissant que nous nous réservions la possibilité de déposer un droit d'alerte en cas de mise en danger des agents .
Nous avions conclu cette déclaration liminaire de boycott du jeudi 03/07/2025 ainsi.
« *Notre boycott des instances ne doit pas être perçu comme un refus de dialoguer. Plus que jamais, les agents de ce département auront besoin d'une direction et de services RH qui fassent preuve d'une véritable empathie et d'une écoute active.* ***À défaut de cela, nous allons connaître des drames dont l'ampleur est encore difficilement mesurable*** ».

Nous ne pensions pas que la conclusion de cette déclaration liminaire avait déjà pris un caractère prémonitoire pour l'ensemble de DGFIP.
Le 07/07/2025, plusieurs journaux dont Le Monde ont fait état d'une vague de suicide sans précédent à la DGFiP. Vous trouverez, Monsieur le Président, en pièce jointe l'article du Monde.

Le 08/07/2025, nous avons adressé par mail à nos adhérents et à notre liste de diffusion ce texte.
Je cite :
Le seul élément factuel que nous retenons de cet article est la phrase suivante : "Si cette vague se prolongeait sur l'année, elle correspondrait **à un taux de suicide deux fois plus élevé** que celui constaté dans l'ensemble de la population française."

Cela suffit à poser le décor (sinistre) et pourrait même se passer de commentaires.

Une simple question doit tout de même être posée (plusieurs fois) à nos responsables et décideurs (Ministre et Directrice Générale sans oublier les fameux cabinets de conseil ...).

- À première vue, les agents de la DGFiP ne sont pas confrontés dans leur quotidien professionnel à la douleur des citoyens (hôpital, EHPAD…), ou à leur violence (police…). Majoritairement, nous sommes dans les bureaux, peu de travail de nuit, peu d'horaires décalés. **Alors pourquoi ce taux?**
- À première vue, notre statut de fonctionnaire nous protège d'une certaine précarité professionnelle (licenciement, baisse de salaire…). **Pourquoi ce taux ?**
- À première vue, le résultat du sondage sur les conditions de vie au travail effectué en 2024 s'est amélioré. **Pourquoi ce taux ?**
- À première vue, nous disposons de nombreux outils de prévention : Document Unique des Évaluations des Risques Professionnels (DUERP), Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS), Plan de prévention National et départemental, etc. Des outils revus et actualisés tous les ans. Alors une dernière fois, même question. **Pourquoi ce taux ?**

Et de conclure par cette interpellation à l'adresse de la directrice Générale et à notre ministre.
Quand allez-vous vous décider à regarder la réalité en face, le vécu et la souffrance de vos agents au quotidien? Un numéro vert ne suffira pas…

Nous prévenons **nos représentants nationaux** comme les responsables de la DGFIP, un ou plusieurs groupes de travail ne suffiront pas aux agents, tout comme la multiplication d'indicateurs, de sondage ou de nouveaux outils de mesure.

Nous avons déjà connu une vague de suicide à la DGFIP en 2011/2012. Depuis cette époque, nous avons pu observer que les indicateurs comme le tableau de bord de veille sociale ont été renforcés, que les Documents Uniques des Évaluations des Risques Professionnels ont recensé les risques, que les directeurs départementaux ainsi que les chefs de service ont été sensibilisés aux risques psycho-sociaux, que les directions locales face aux sous-effectifs chroniques ont commencé à accepter que les services travaillent en mode dégradé, que certaines RH ont su faire preuve de souplesse face à des agents en souffrance.

Notre section considère que nous entrons désormais dans une nouvelle période car ces marges de manœuvre ne sont désormais plus suffisantes . **Nous sommes tout simplement arrivés à l'os.**

En plus, nous constatons que nous faisons face à de nouveaux risques depuis plusieurs mois.

Depuis plus de deux ans, nous demandons des explications sur les conséquences pour les agents d'éxécution de la disparition de la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics. C'est un vrai risque organisationnel que la DGFiP ignore et minore. Quoiqu'il en soit, une partie des agents de base a bien la conscience de travailler avec cette épée de Damoclès au dessus de la tête. Car nous doutons fort que les juges des Chambres Régionales des Comptes tiennent compte des services qui travaillent en mode dégradé quand ils appliquent des amendes. Ils ne voient que les conséquences budgétaires, ne jugent que l'erreur et oublient souvent le contexte dans lequel elle a été commise.

Nous exigeons à minima des garanties et le retour de la responsabilité. Ce n'est pas aux smicards de la DGFiP d'être responsables des erreurs dues aux sous-effectifs, ou aux ordres oraux de simplification non assumés d'une hiérarchie qui veut améliorer les tableaux de bord de son service.

Un autre risque est la détérioration du climat fiscal de la population et du ressenti des agents.

En effet, les agents des Finances Publiques, comme l'ensemble des agents de l'État, se posent de plus en plus la question de leur véritable utilité, surtout quand cet État semble être dysfonctionnel pour ne pas dire plus.

Ainsi, une enquête de commission des Finances a porté sur les aides aux entreprises et les quelques extraits qu'on peut voir sont assez effarants. On pourrait citer la dizaine de millions d'euros versés sous forme de subvention à l'entreprise Michelin pour acquérir des machines outils ultra performantes pour une usine située en France. Quelques semaines après l'arrivée de ce matériel, cette usine sera fermée pour être transférée dans un pays à bas salaire. Michelin, rappelons-le, faisait des bénéfices à cette époque.

Un livre écrit par deux journalistes du Nouvel Observateur dénommé Le Grand Détournement a repris les travaux de cette enquête parlementaire, les a complétés et vient de mettre à jour l'ampleur du problème. Ce sont les mêmes journalistes qui avaient dénoncé la gabegie et le coût des cabinets de conseil comme MC Kinsey et aussi l'entre soi dans les administrations.

Les responsables des derniers gouvernements, ces deux dernières décennies, ont aimé répéter que la France est le pays le plus taxé du monde sans se rendre compte que cette affirmation a un effet délétère sur la population quand dans le même temps les services publics se dégradent, voire disparaissent dans certaines régions à cause des coupes budgétaires.

Dans l'esprit de nos gouvernants et de la classe politique en général, les dépenses publiques, ce sont les pensions, les traitements des fonctionnaires, les prestations sociales, mais ils oublient de dire aussi qu'en 2023 la somme de 270 milliards d'euros a été reversée sous forme de déduction de charges sociales, de crédit d'impôt, de subvention et d'aides à l'emploi aux entreprises et que ce sont souvent les plus grands groupes boursiers qui les perçoivent grâce à leurs cabinets de conseil ,d'avocats fiscalistes dans le meilleur des cas, quand il ne s'agit pas du simple résultat d'une campagne de lobbying.

On y apprend que les hauts fonctionnaires de Bercy sont incapables de démontrer à la représentation nationale l'efficacité des 90 milliards d'euros versés sous la forme de plus de 2.200 subventions. La raison est simple, on verse l'argent sans s'interroger, sans juger de l'efficacité de ces mesures, sans aucun contrôle à posteriori. On pourrait faire de même avec les 80 milliards du CICE pour lequel des économistes de renom expliquent que ce crédit d'impôt profite plus au grand groupe du CAC 40 et à ses actionnaires qu'à la réduction du chiffre du chômage. D'autres économistes dénoncent le fait que l'exonération des charges sociales a pour effet délétère d'être une véritable trappe à bas salaire. On pourrait poser le même type de question et l'intérêt du crédit d'impôt recherche pour une partie des entreprises. Le seul intérêt de ces mannes au niveau de l'emploi est la multiplication des cabinets spécialisés pour dénicher ces effets d'aubaine.

Nous assistons à une dérive inacceptable de l'utilisation par l'état des recettes fiscales et l'exemple le plus flagrant reste la TVA qui en 2018 servait au budget de fonctionnement de l'état pour 92,6% . En 2023, selon les auteurs de ce livre le pourcentage est passé à 46%. **Tout est dit.**

À ce tableau, on pourrait aussi rajouter la confirmation d'un énième scandale financier. Les CumExFiles ont été découverts encore une fois par un consortium de journalistes en 2018 et non par une administration fiscale.

On rappelle que l'arnaque consiste à acheter et revendre des actions autour du jour de versement du dividende, si vite que l'administration fiscale n'identifie plus le véritable propriétaire. Un consortium de journaux européens dont Le Monde a démontré le mécanisme de cette fraude inventée par des traders des banques qui ont opéré en bande organisée dans 11 États européens qu'ils ont volés en toute impunité. Jusque-là, les 6 banques françaises incriminées par le Pôle National Financier parlaient d'optimisation fiscale.

Cette semaine, soit 7 ans après, le Crédit Agricole, pour s'éviter un procès, vient d'accepter cette semaine de payer 88,2 millions d'euros d'amende et reconnaît de facto que c'est bien une fraude fiscale organisée et non de l'optimisation fiscale. Rappelons que les conseils d'administration des grandes françaises sont remplis d'anciens hauts fonctionnaires de Bercy comme la Banque de France d'ailleurs. Qu'en toute logique ce genre de fraude devrait relever du pénal car le préjudice s'élèverait à plusieurs dizaines de milliards d'euros pour l'État français.

Le futur gouvernement cherche des pistes de réduction de dépenses publiques, en voilà quelques-unes.
Il suffirait aussi que les dirigeants des banques Ffançaises fassent à minima leur travail dans le respect des lois de la République. On comprend mieux pourquoi les 500 plus grandes fortunes de France ont vu leur patrimoine multiplié par 9 depuis deux décennies tout en ayant été percutées par deux crises financières systémiques et une pandémie. Pour vérifier nos dires, il suffit de prendre le classement du journal Challenges.

Ce n'est pas l'annonce démagogique sur la suppression des avantages des anciens premiers ministres (chauffeur, sécurité etc …) ayant un impact très symbolique sur les dépenses publiques qui calmera le sentiment d'injustice de la population et l'impression d'être pris collectivement pour des imbéciles.
Cette injustice, ce mépris sont les principaux catalyseurs des jacqueries fiscales et sociales.
Les agents de la DDFiP 17, eux, s'occupent de recouvrer et d'assoir les impôts des particuliers, des artisans, des entreprises de ce département, pas du CAC 40, pas des banques, pas des multinationales.
La grande majorité de ces citoyens ,eux, paient leurs cotisations, leurs taxes diverses et variées. Ces informations sont diffusées, sont reprises sur les réseaux sociaux. Elles encouragent, elles génèrent de la colère, et nous agents de base la prenons parfois de plein fouet car à leurs yeux nous représentons l'État. On parle de ras-le-bol fiscal, nous préférons parler du non-consentement fiscal et ce sont ces pratiques trop souvent minorées puis oubliées qui l'alimente.

Oui, nous représentons l'État, et nous pouvons vous dire sans ambiguïté que beaucoup d'agents de la DDFiP 17 ne se sentent plus forcément fiers et sont en droit de se demander pour qui travaille ce ministère et ses élites?
Cela joue aussi sur notre moral et notre santé mentale.

Vous comprendrez dès lors, Monsieur le Président, que nous attendons beaucoup plus dans cette période charnière d'un point de vue historique que les résultats d'un vague groupe de travail portant sur la vague de suicide à la DGFiP.

Il y a urgence pour les agents de la DGFiP et vous conviendrez qu'il y a aussi urgence pour ce que nous appelons la République et ses valeurs.

Dans ce contexte hautement inflammable, nous appelons en toute responsabilité les agents des finances publiques à participer aux manifestations intersyndicales qui vont se tenir demain sur Saintes, Rochefort et La Rochelle pour faire entendre la voix et le ras-le-bol des salariés et des retraités. Ainsi, nous jouons pleinement dans le cadre républicain notre rôle de représentants du personnel. Les sacrifices ne peuvent pas toujours s'adresser aux mêmes.

Il est aujourd'hui impératif que les responsables politiques qui se proclament attachées aux valeurs démocratiques, au bien commun, fassent enfin preuve de responsabilité et mettent de côté le calendrier électoral, notamment présidentiel, ainsi que leurs petites ambitions personnelles.
Nous sommes à un moment charnière, car il existe un risque réel que les valeurs républicaines de notre pays s'effondrent face à la colère, comme cela s'est produit de l'autre côté de l'Atlantique. Certains milliardaires comme certains politiques de tout bord espèrent et souhaitent cet effondrement, croyez bien que nous, nous le redoutons.

Les représentants CGT Finances Publiques de Charente-Maritime.

Vague de suicides dans les finances publiques

Depuis le 1er janvier, douze agents de cette administration se sont donné la mort, et huit ont tenté de le faire

ENQUÊTE

Le choc remonte au 10 janvier. Ce vendredi matin-là, une très violente surprise attend les premiers agents qui arrivent au centre des finances publiques de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Ils découvrent un de leurs collègues, un jeune inspecteur, pendu dans le hall d'accueil. Après avoir quitté les locaux la veille, il est revenu et s'est donné la mort sur le lieu même où il travaillait. Il n'avait pas 30 ans. Les fonctionnaires sont d'autant plus marqués que ses deux parents sont, eux aussi, agents des finances publiques.

C'est le début d'une impressionnante série noire. Depuis le 1er janvier, douze personnes dépendant de la direction générale des finances publiques (DGFiP) se sont suicidées à travers la France, et huit autres ont tenté de le faire, selon le comptage réalisé par cette administration du ministère de l'économie et des finances. Vingt tragédies en six mois. *« Ce sont des drames qui traumatisent tout notre collectif, et des chiffres préoccupants*, admet la directrice, Amélie Verdier. *Je ne veux en rien les minimiser. »*

En 2012, la DGFiP avait déjà connu une année très sombre, avec 19 suicides. Mais, depuis, leur nombre était retombé entre 6 et 12 par an, avec 11 cas répertoriés en 2023 et 9 en 2024. Des niveaux désormais dépassés en un semestre seulement. Si cette vague se prolongeait sur l'année, elle correspondrait à un taux de suicide deux fois plus élevé que celui constaté dans l'ensemble de la population française.

« Raisons en général multiples »

Que se passe-t-il ? Pourquoi une telle aggravation ? Les autres directions du ministère n'ont pas connu d'évolution similaire, même si, le 7 mai, une femme chargée de l'entretien du linge s'est tuée en sautant spectaculairement d'un toit du bâtiment principal de Bercy. Au sein de la DGFiP, *« la liste des victimes compte des hommes et des femmes, de tous âges, à Paris comme en banlieue ou ailleurs*, relève Olivier Brunelle, secrétaire général Force ouvrière des finances publiques. *Il est difficile d'en tirer des conclusions. Mais l'accélération du rythme oblige à se poser des questions, évidemment ».*

Face à l'inquiétude du personnel, Amélie Verdier a prévu de faire le point avec les syndicats et d'annoncer plusieurs mesures lors de deux réunions. L'une, fixée de longue date, se déroule lundi 7 juillet. L'autre, consacrée spécialement aux suicides, est programmée mercredi 9 juillet. Ces deux rendez-vous devraient permettre, pour la direction et les élus, d'y voir plus clair sur les chiffres exacts, et surtout de se pencher ensemble sur la question centrale pour eux : ces suicides sont-ils liés au travail, au moins en partie ?

« C'est l'administration dont les effectifs ont le plus baissé de toute la fonction publique »

OLIVIER VILLOIS
membre de la CGT-Finances publiques

Dans bien des cas, le lien paraît ténu. Comme pour Pierre Cousein, cet informaticien lillois de 48 ans, atteint d'une maladie de Parkinson précoce, qui a demandé l'aide active à mourir en Belgique et a donné plusieurs interviews sur le sujet avant de recevoir, en avril, ce qu'il appelait *« le soin ultime »*. Pour d'autres, des motifs personnels semblent également déterminants : divorce, troubles psychiatriques, difficultés avec des enfants… Le dernier suicide en date concerne une femme de 63 ans qui s'est jetée d'un pont dans la Loire, à la mi-juin, alors qu'elle était en arrêt maladie pour affection de longue durée depuis quatre ans. Sur les 20 suicides ou tentatives répertoriés depuis le début de l'année, seuls deux ou trois se sont déroulés sur le lieu de travail, comme à Saint-Denis. Et, en treize ans, *« l'imputabilité au service (organisation et fonctionnement) n'a été établie qu'à trois reprises, la dernière remontant à 2018 »*, précise Amélie Verdier.

« Une machine à broyer »

« Les raisons d'un suicide sont en général multiples, mais la direction a tendance à écarter a priori les facteurs professionnels, s'agace Sandra Demarcq, la secrétaire générale du syndicat Solidaires-Finances publiques. *Elle n'ouvre d'enquête que si les faits se sont produits sur le lieu de travail. Nous voudrions qu'il y en ait à chaque fois. Nous avons vraiment besoin de savoir si des motifs professionnels sont en jeu. »* Une requête à laquelle la directrice a décidé de répondre positivement : *« Désormais, nous allons systématiquement proposer qu'il y ait une enquête. »*

Pour les syndicats, il est essentiel de comprendre ce qu'il se joue en ce moment. Au-delà des circonstances diverses, cette montée des suicides constitue-t-elle le symptôme d'une crise, d'un mal-être grandissant du personnel, d'un management problématique ? *« Nous ne sommes pas dans la même situation que France Télécom à la fin des années 2000, quand la direction revendiquait de faire partir les salariés "d'une façon ou d'une autre. Par la fenêtre ou par la porte"*, observe Mme Demarcq. *Mais les réorganisations, le chamboule-tout permanent dans notre administration ont parfois des conséquences gravissimes sur nos collègues fragiles. »*

Depuis la fusion des anciennes direction générale des impôts et direction générale de la comptabilité publique, en 2008, la DGFiP a été soumise à rude épreuve. Quelque 32 000 postes y ont été supprimés au total, ramenant l'effectif à 93 800 agents, fin 2024, dont 4 360 contractuels. *« C'est l'administration dont les effectifs ont le plus baissé de toute la fonction publique »*, résume Olivier Villois, de la CGT-Finances publiques.

« Nous allons généraliser les formations aux premiers secours en santé mentale »

AMÉLIE VERDIER
directrice générale des finances publiques

Les missions à réaliser, elles, n'ont pas disparu. *« Les agents doivent atteindre des objectifs toujours plus élevés avec toujours moins de moyens*, affirme Olivier Brunelle. *On a tendu, tendu l'élastique. Peut-être se trouve-t-on au moment où il claque. Jusqu'à quand va-t-on affaiblir l'administration qui finance toutes les autres ? »* En 2025, les suppressions d'emplois demandées au ministère s'élèvent encore à 575 équivalents temps plein. *« Nos collègues ont le sentiment que si l'Etat doit faire des économies, ils seront toujours les premiers touchés »*, assure Olivier Villois. *« La DGFiP est devenue une machine à broyer »*, affirme un tract de la CGT.

Le dernier sondage interne, réalisé en février, et auquel ont répondu 52 891 personnes, confirme une forme de doute, de malaise, de la part des agents. Pour 60 % d'entre eux, la DGFiP n'évolue pas dans le bon sens – un pourcentage deux fois plus élevé que dans la fonction publique d'Etat en général (30 %). Seuls 54 % des agents se déclarent satisfaits de leur charge de travail, contre 72 % ailleurs dans l'Etat. Un fonctionnaire des finances publiques sur trois juge son niveau de stress très élevé. *« Les résultats sont en progrès, mais moins bons que dans le reste de la fonction publique »*, reconnaît Amélie Verdier.

Cette situation peut-elle expliquer le nombre élevé de suicides ? Pour l'heure, la direction de Bercy entend mettre en œuvre un *« plan de prévention »*. *« A partir de septembre, nous allons généraliser les formations aux premiers secours en santé mentale déjà testées dans la région Centre-Val de Loire »*, annonce la directrice. D'autres mesures devraient aider à identifier les fonctionnaires en situation de fragilité. Les syndicats redoutent que cela ne suffise pas. ■

DENIS COSNARD

UN HORS-SÉRIE
Le Monde

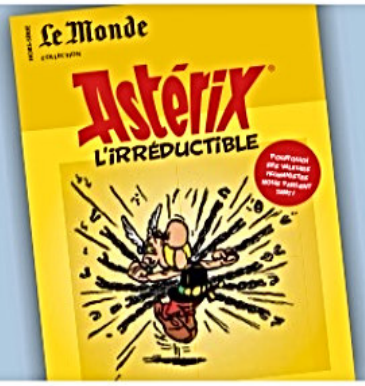

ASTÉRIX
UNE ODE AUX VALEURS HUMANISTES

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR **LEMONDE.FR/BOUTIQUE**
116 PAGES - 11,99 €

ASTERIX® OBELIX® IDEFIX®
© 2025 LES ÉDITIONS ALBERT RENE / GOSCINNY UDERZO
www.asterix.com Asterix et Obelix #bertdeasterix